

DQ8.1.txt

De: camille.desmarais@agr.gouv.qc.ca
Envoyé: 22 avril 2004 10:49
À: suzanne.bouchard@bape.gouv.qc.ca
Objet: Gazoduc Bécancour

Madame Bouchard,
Suite à la première partie de l'audience publique du 15 et 16 mars 2004, nous n'avons aucun questionnement supplémentaire au sujet du gazoduc qui a très peu d'impact sur la zone ou les activités agricoles, si ce n'est des inconvénients lors de la construction qui seront compensés par le promoteur.

Salutations

Camille Desmarais
Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale Centre-du-Québec
460, boul.Louis Fréchette
Nicolet, Qué. J3T 1Y2